

Effectifs 2022 : Météo-France perd 60 emplois
La situation est grave, elle aurait pu l'être encore plus !

Le projet de loi de finances pour l'année 2022 a été présenté au Conseil des ministres ce mercredi 22 septembre, et en Comité Technique Ministériel ce 23 septembre. Ce projet précise la variation des effectifs attendue dans les ministères et dans les Etablissement Publics ou des opérateurs.

Le ministère de la transition écologique perd aux environs de 200 ETP (Equivalents Temps Plein, des emplois) alors que d'autres ministères (intérieur, justice) en gagnent 700 ou 800.

Du côté des opérateurs, Météo-France a la palme de celui qui "rend" le plus d'effectifs. Avec 60 emplois en moins, nous sommes les plus touchés.

Néanmoins, dans un contrat pluriannuel signé avec Bercy, il était prévu que Météo-France perde 95 emplois, soit encore 35 de moins. Avec les retards des projets de transformation, la p-dg a plaidé auprès des tutelles de passer de - 95 emplois à - 60 emplois. **Peut mieux faire, mais il était urgent de lever le pied : notre Etablissement souffre depuis 5 ans de baisses drastiques.**

Ces dernières années, il a fallu faire appel à des variables d'ajustement dans certaines DIR.

Ainsi, des agents fraîchement sortis d'Ecole (ENM) ont été affectés en tant que prévisionnistes à un bout de la France pour aller ensuite prendre leur "vrai" poste à l'autre bout 6 mois plus tard.

Que l'expérience soit enrichissante pour les intéressés, la CFDT-Météo ne le conteste pas. Des retours d'expérience l'ont montré. **Mais envoyer un agent habiter 6 mois à un endroit alors qu'il va prendre son poste ailleurs ensuite, qui peut être satisfait d'un tel fonctionnement ?**

Cette situation a inspiré notre dessinateur :

